

Convertir son atelier apicole en BIO

Objectifs de la formation

Développer ses connaissances réglementaires et techniques en apiculture BIO

Enjeux

Convertir son atelier apicole en BIO

Déroulé

1 journée :

- Élever et développer son cheptel en bio (souches, essaims ...)
- Choisir son modèle de ruche et l'entretenir en bio (pratiques autorisées en bio)
- Choisir ses emplacements
- Nourrissement des abeilles en bio
- Gestion sanitaire des colonies d'abeilles en bio (les intrants autorisés et interdits en bio, la gestion sanitaire du Varroa en bio ...)
- Démarches administratives (le crédit d'impôt, la certification biologique, préparer un audit en certification bio, préparer la visite annuelle du certificateur, utiliser des formulaires de dérogation ...)

Dates, lieux et intervenants

04 mars 2020

09:00 - 17:00 (7hrs)

M.I.N FLEURS

06200 NICE

Gilles BROYER, formateur en apiculture au CFPPA de Hyères

Co-organisateur(s)



Financier(s)



Infos complémentaires



• AGRIBIO 06 •
Les Paysans BIO des Alpes-Maritimes

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 03/03/2020

Tarifs

Adhérent 140€

Non adhérent 140€

Non agricole 140€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Adhésion paysan-ne : 95€/an, Adhésion

Porteur-teuse de projet : 60€/an, Tarif

solidaire : nous contacter

Plus de renseignements

Justine CUSTOJA

agribio06.justine@bio-provence.org

Agribio 06

Box 58 - MIN Fleurs 6

06 296

NICE Cedex 3

Tel. 04 89 05 75 47